

Rapporteur Monsieur le Président

Dans le cadre du plan d'actions de l'EPIC Office de Tourisme Médoc Atlantique approuvé lors du Comité de Direction 19 novembre 2018, il est prévu la participation de l'Office de Tourisme à des opérations de promotion de la destination par le personnel de l'EPIC.

Pour rappel les marchés émetteurs cibles sont:

Marchés géographiques prioritaires

1. France
2. Allemagne
3. UK

Marchés géographiques secondaires

4. Belgique
5. Pays-Bas
6. USA/Canada

A cette fin, l'EPIC Office de Tourisme Médoc Atlantique pourrait participer, pour l'année 2019, aux salons et workshops suivants:

- ITB Berlin du 6 au 8 mars
- SO Event à Bordeaux le 13 et 14 mars
- RDV en France à Marseille le 19 et 20 mars
- Workshop Bruxelles 25 avril
- Fête du vin à Liverpool du 31 mai au 2 juin
- Tournée presse USA – 3^{ème} trimestre
- Fête du vin à Québec du 22 au 25 août
- Eat Brussels à Bruxelles du 5 au 8 septembre
- Workshop French Affairs du 20 au 22 octobre
- Workshop France Paris-Rouen du 26 au 29 octobre
- WTM Londres du 4 au 6 novembre

Les moyens en personnel et logistique seront déterminés par le Directeur de l'EPIC conformément à la délibération 2018-162, Prerogatives du Directeur de l'EPIC.

Dans le cadre des prerogatives du Directeur de l'Office de Tourisme Médoc Atlantique définies par la délibération 2018/162 du 03 04 2018, ce calendrier prévisionnel peut évoluer.

Monsieur le Président sollicite les membres du Comité de Direction de l'EPIC Office de Tourisme Médoc Atlantique pour approuver la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Comité de Direction décide à l'unanimité de ses membres présents ou représentés d'approuver :

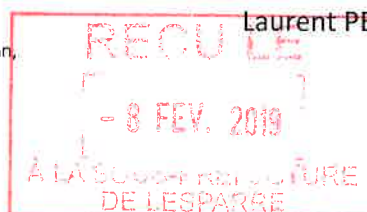
La délibération 2019/195 « Actions de promotion 2019 ».

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les présents.

Le Président

Laurent PEYRONDET

Le Président certifie que la présente délibération,
- a été publiée à l'Office de Tourisme le :
- a été affichée à l'Office de Tourisme.



Pol R